



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA POLICE NATIONALE

DGPN Cab-14- 2014-6797D

Affaire suivie par :

Mme GUILLOTEAU

☎ 01.40.07.69.57

E-mail : [isabelle.guilloteau@interieur.gouv.fr](mailto:isabelle.guilloteau@interieur.gouv.fr)

Paris, le

04 DEC. 2014

Madame la Secrétaire générale,

Vous avez appelé mon attention sur la mise en œuvre du logiciel de rédaction des procédures de la police nationale (LRP PN) qui génère l'inquiétude de certains de vos adhérents sur leur devenir professionnel.

Dans un premier temps, je souhaite insister sur les effets positifs du déploiement du LRP PN achevé pour l'ensemble des services de la police nationale depuis le 20 octobre 2014.

Les évolutions liées aux dysfonctionnements du LRP PN ayant un impact statistique sont réalisées pour quasi totalité. Par exemple, la nouvelle version livrée le 21 novembre dernier a résolu les dysfonctionnements constatés à l'occasion de la génération des comptes rendus d'enquête après identification (CREAI) et procès-verbaux de fin de garde à vue.

Vous le savez, d'autres évolutions sont en cours, notamment dans le domaine de la consolidation des calculs statistiques.

... / ...

Madame Nathalie MAKARSKI  
Secrétaire générale du syndicat national Alliance  
des personnels administratifs, techniques, scientifiques  
et infirmiers  
52, rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Pour répondre précisément à votre question, je vous confirme que tous les efforts sont portés pour une mise en œuvre de ce nouvel outil LRP PN, en lieu et place du STIC FCE, au cours du premier trimestre 2015. Les incertitudes sur les délais de réalisation des derniers travaux techniques ont incité les responsables de projet à décaler de quelques semaines sa mise en service initialement en début d'année 2015.

Enfin, cette « bascule » dans le nouveau dispositif permettra aux personnels administratifs d'abandonner les saisies sur les applications locales Odyssee et Oméga et de s'orienter vers des fonctions de contrôle qualité et d'enrichissement des bases LRP PN.

Dans cette perspective, les missions des personnels affectés actuellement à la saisie dans le STIC ne seront pas supprimées, elles seront au contraire valorisées et enrichies.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire générale, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bien cordialement*

Le préfet,  
directeur général  
de la police nationale

Jean-Marc FALCONE